

Le 1^{er} vitrificateur
parquet qui assainit
l'air intérieur

INNOVATION Air
Protect® : absorbe les
émissions de formol

PUR POLYURETHANE :
Haute Résistance

Ecolabel Européen

Émissions dans l'air
intérieur* : A+

Sans odeur

Parquets, planchers,
escaliers,
toutes essences

Classement au feu
D_{fl}S1
(PV sur demande)

Non glissant :
glissance testée
selon NF EN 13036-4

Prêt à l'emploi

Remise en circulation
rapide des locaux

Océanic®

vitrificateur parquet



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Monocomposant et pur polyuréthane, le VITRIFICATEUR PARQUET OCEANIC® BLANCHON protège durablement les parquets des agressions chimiques et mécaniques et laisse au bois sa couleur naturelle. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux bas de C.O.V.^[1], conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen, et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- Issue des dernières technologies de la vitrification professionnelle, la formule du VITRIFICATEUR PARQUET OCEANIC® BLANCHON s'enrichit avec Air Protect® : une véritable INNOVATION qui améliore la qualité de l'air intérieur grâce à un agent absorbant de formol.
- INNOVATION Air Protect : bloque 80% des émissions de formol venant du sol et absorbe jusqu'à 40% des émissions de formol dans la pièce (testé en laboratoire : mesures comparatives effectuées dans une chambre d'émission pendant 28 jours).
- Laisse au bois sa couleur naturelle et met en valeur son veinage.
- Pouvoir garnissant renforcé.
- Non glissant : glissance testée selon NF EN 13036-4 (PV disponible sur demande), il protège les parquets de toutes essences (bois exotiques rares, nous consulter).
- Disponible en 5 aspects : Brillant, Satiné, Cire Naturelle, Chêne Ciré, Bois Brut (pour conserver aux bois clairs ou aux bois poncés leur aspect originel).

^[1]Selon la Directive 2004/42/CE

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- OCEANIC® ne sera appliqué que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet), dépoli et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques).
- Le parquet devra être parfaitement sec et propre : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet).
- Un dépolissage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte". Les MASTICS BOIS BLANCHON (bicomposant, poudre ou prêt à l'emploi) peuvent également être utilisés. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAITPLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÊNE ANTIQUE BLANCHON. Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST® BLANCHON afin de "bloquer" la teinte.
- Dans tous les cas, ne pas égrèner la teinte. Il est recommandé de n'égrèner le parquet qu'avant l'application de la dernière couche d'OCEANIC®, après séchage complet de la précédente (2 heures environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couche de finition d'OCEANIC®.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Fond dur avant vitrification

- L'utilisation, en première couche, d'un Fond Dur BLANCHON permet un recouvrement rapide par 2 couches d'OCEANIC® (gain de temps).
- Le FOND DUR AQUA permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait.
- Le FOND DUR PRÉPLAST® est particulièrement recommandé sur parquets anciennement cirés, encaustiqués ou huilés, ou sur parquets teintés (voir § MISE EN TEINTE). Son utilisation apporte un certain réchauffage de la nuance originelle du bois.
- Dans tous les cas, le parquet devra être parfaitement sec et propre. Dépoussiérer soigneusement avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : MONOCOMPOSANT. Aucune dilution n'est nécessaire dans des conditions normales.
- Bien agiter l'emballage avant l'emploi.
- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- L'application se pratique au rouleau, au spalter ou à la brosse (pour les bords ou les petites surfaces), en 3 couches régulières et très garnies.
- Entre les couches, il est recommandé d'effectuer un léger ponçage (égrènage) à la main et de redépoussiérer. Proscrire l'utilisation de laine d'acier. Ne pas attendre plus de 48 heures entre les couches.
- OCEANIC® durcit très vite, et permet une remise en circulation rapide des locaux (prendre quelques précautions les premiers jours).

Nettoyages des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 30 minutes.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 2 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours dans des conditions normales.
- Trafic léger : 10 à 12 heures, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN

- OCÉANIC® facilite l'entretien de tous les parquets.
- ENTRETIEN COURANT : dépoussiérage régulier à l'aspirateur (ou au balai), au besoin associé à un balayage humide (LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré et jamais ruis-selant). LAGOON® nettoie, entretient et protège les parquets vitrifiés. Son utilisation régulière leur donne ainsi un caractère anti-salissure qui limite les marques noires et les traces incrustées, sur l'aspect de surface du vitrificateur.
- IMPORTANT : attendre 10 jours pour la première intervention, afin qu'OCÉANIC® sèche parfaitement à cœur.
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Les lieux soumis à un trafic intense seront entretenus rationnellement avec les RÉNOVATEURS BLANCHON SATINÉ ou MÉTAMAT® et le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUETS BLANCHON.
- Sur OCÉANIC® Cire Naturelle et Bois Brut n'utiliser que le RÉNOVATEUR MÉTAMAT®, le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUETS et LAGOON® afin de ne pas modifier l'aspect initial.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR PRÊT À L'EMPLOI POUR PARQUETS ET PLANCHERS
TYPE DE RÉSINES	Polyuréthanes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 6a2
DENSITÉ	1,05 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	150 centipoises [BROOKFIELD T2]
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	2 heures dans des conditions normales.
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 28 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, moutarde, ketchup, vinaigre, eau, café, thé, détergents ménagers usuels, alcool 40°, encre, Javel diluée : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053) Proscrire les produits ammoniacés

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).



Meilleur pour l'environnement...

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
- Usage limité de substances dangereuses.
- Faible teneur en solvants.

...meilleur pour vous.



Pour de plus amples informations sur les raisons qui ont conduit à décerner le label écologique à ce produit, prière de consulter le site suivant www.ecolabels.fr

La déclaration environnementale du Vitricateur Parquet Océanic® a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et est consultable sur notre site www.blanchon.com.

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 16.05.2014.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et à la fois confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.



28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tél: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com

Blanchon